

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 14 Septembre 2020, sous la présidence de Monsieur Daniel JENNEPIN, Maire, (Excusé : Néant. Absent : Néant. Secrétaire de séance : David NOIVASEAU) a pris les décisions suivantes :

SUBVENTIONS COMMUNALES 2020 : REPARTITION ET VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- a décidé, par 13 voix pour, 3 contres et 3 abstentions d'allouer aux sociétés locales divers organismes les subventions pour l'année 2020.
- a décidé, par 15 voix pour, 2 contres et 2 abstentions d'allouer une subvention de 750 € pour Croque notes et 500 € pour l'Harmonie.
- a pris connaissance que l'ADMR renonce à sa subvention.

DESIGNATION DES MEMBRES EXTERIEURS EHPAD

- a désigné Mesdames Simone MEUNIER et Anne MORERAT comme membres extérieurs au conseil municipal de l'EHPAD – Le Clos Bressan.

BUDGET CCAS – ANNEE 2020

- a pris connaissance du budget CCAS 2020.

PAVAGE RUE DE L'EGLISE – DEPENSE INVESTISSEMENT

- a pris connaissance du devis de M. COULON pour le remplacement du pavage situé devant l'église.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

- a désigné 3 personnes de la 1^{ère} liste :
 - M. Jean-René VAIRET
 - M. Patrick MARICHY
 - M. Vincent POUDOU
- a désigné 2 personnes de la 2^{ème} liste :
 - M. André THEVENET
 - Mme Danielle LANGERON

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

- a dressé une liste de 12 membres titulaires et une liste de 12 membres suppléants pour proposition à la direction départementale des finances publiques.

REMBOURSEMENT DES ACHATS DE FOURNITURES AVANCES PAR L'ASSOCIATION CADE

- a décidé, par 18 voix pour et 1 abstention, le remboursement de 435 € TTC pour la confection de masques.

PARCS A CHIENS A ENLEVER – PROPOSER DES SACS EN MAIRIE POUR LES PROPRIETAIRES DE CHIENS

- a décidé, par 19 voix pour supprimer les deux parcs à chiens.
- a décidé de mettre à disposition gratuitement aux propriétaires de chiens des sacs à déjections en Mairie.

ACHAT MATERIEL – NEBULISEUR

- a décidé à l'unanimité de faire l'acquisition d'un nébuliseur (appareil pour la désinfection) auprès de l'entreprise DACD - 125, Rue des Royans – Zone d'Activités MATHIAS – 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE pour la somme de 608,40 HT soit 730,08 TTC.

REPLACEMENT DU PHOTOCOPIEUR DE LA MEDIATHEQUE (PAR UN MATERIEL RECONDITIONNE) : ETUDE DE DEVIS

- a décidé, à l'unanimité, le changement du photocopieur du secrétariat de mairie et de retenir la proposition de l'entreprise **VOTRE BUREAU – 71000 MACON** pour la location d'un photocopieur **CANON IR ADVANCE BX C3730i+** Reconditionné Standard Neuf (Location 22 trimestres : 518 € HT / trimestre – Contrat de maintenance avec garantie totale 5 ans – coût copie : 0,0038 € HT.
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à passer la commande et signer le nouveau contrat de maintenance.

DEROGATION SCOLAIRE

- a pris connaissance de la demande d'inscription de M. DEFOSSEZ Samuel, pour sa fille à l'école primaire de Saint-Nizier-le-Bouchoux pour des organisations familiales. Une convention a été signée par les deux communes.
- a validé à l'unanimité les frais scolaires d'un montant de 100 € pour l'année 2020-2021.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par :
 - SCEA CLERC Christophe pour une Extension de stabulation + construction bâtiment pour rangement matériel agricole situé sur sa propriété au 279, Impasse Claire,
 - M. PELLET David pour un Aménagement d'un garage pour une création de 2 logements, sur la propriété située 2, Rue des Badez,
 - M. MOINE Jean-Pierre pour un bâtiment de stockage agricole, sur sa propriété située au 178, Chemin de Varennes,
 - M. CHAMORET Dominique pour un bâtiment de stockage, situé sur sa propriété au 552, Route de Curciat,
 - M. MEUNIER Rémi pour création de garage, situé sur sa propriété au 306, Route de Corcelles.
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par :
 - M. VACLE Michel pour réfection de toit, situé sur sa propriété au 2964, Route de Louhans,
 - M THENOZ Anthony pour travaux de rénovation d'ancien bâtiment, situé sur propriété au 1965, Route des Alpes,
 - M. MICHEL René pour pose de clôture grillage, sur sa propriété au 1220, Route de Corcelles,

- M. GALINIER Régis pour une édification clôture parpaings, située sur son terrain au 4, Impasse des Charmilles,
- M. LOUP Travis pour une réfection de toit, situé sur sa propriété au 3824, Route des Alpes,
- M. FONTAINE Christophe pour l'aménagement de combles sur sa propriété situé au 4971, Route de Louhans
- M. BOIRIN Stéphanie pour la construction d'un muret et pose de grillage sur son terrain situé au 2929, Route de Bicheniche
- SOLEIL VERT pour pose de panneaux photovoltaïques sur sa propriété située au 164, Chemin du Clou
- M. BENRETIMA/FEYRIT Abdel Karim pour réhabilitation de maison sur sa propriété, située au 409, Route de Chapelle Thècle
- M. MUSSARD Joseph Stéphane pour isolation maison par l'extérieur, sur sa propriété située 766, Route de Sermoyer,
- COVAGES S.&L. – Domaine Public pour installation baie OUTDOOR THOFO et fourreaux TELECOM, situé Route de la Troche.

- a pris connaissance de la demande de Certificat d'urbanisme déposée par ESSENTIEL NOTAIRES pour POLGE Lucette sur la parcelle située 140, Impasse à Daissiat.

A PRIS CONNAISSANCE DE :

- a pris connaissance du devis de M. BOULY Laurent concernant le site Internet pour la commune.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE
Daniel JENNEPIN

